



**Personnel - Administration Générale -
Mutualisation**

OBJET : Rapport d'activités de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval - Année 2020

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit adresser chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activités est présenté en séance aux Conseillers Communautaires.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Personnel - Administration Générale – Mutualisation » réunie le 3 juin dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la transmission du rapport d'activités de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval relatif à l'année 2020.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 24 juin 2021

Le Président,

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20210629-606-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-06-2021

Publication le : 29-06-2021 Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAULT



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

MAIRIES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

CHÂTEAUBRIANT

Place Ernest Bréant
44110 Châteaubriant

Tél. : 02 40 81 02 32
www.mairie-chateaubriant.fr

DERVAL

15 rue de Rennes
44590 Derval

Tél. : 02 40 07 70 11
www.derval.fr

ERBRAY

6 place de la Mairie
44110 Erbray

Tél. : 02 40 55 01 11
www.erbray.mairie44.fr

FERCÉ

9 rue de la Mairie
44660 Fercé

Tél. : 02 40 28 87 57

GRAND-AUVERNÉ

7 rue de la Barre David
44520 Grand-Auverné

Tél. : 02 40 07 52 12
grand-auverne.fr

ISSÉ

1 rue de la Coutrie
44520 Issé

Tél. : 02 40 55 19 23
www.isse.fr

JANS

8 place de l'Église
44170 Jans

Tél. : 02 40 51 43 73
www.mairie-jans.fr

JUIGNÉ-DES-MOUTIERS

11 rue de la Mairie
44670 Juigné-des-Moutiers

Tél. : 02 40 55 51 06
www.juignedesmoutiers.fr

LA CHAPELLE-GLAIN

4 rue Flavien
44670 La Chapelle-Blain

Tél. : 02 40 55 52 23
la-chapelle-blain.fr

LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

72 rue des Frères Templé
44520 La Meilleraye-de-Bretagne

Tél. : 02 40 55 20 06
www.lameillerayedebretagne.fr

LOUISFERT

1 bis rue de l'Espérance
44110 Louisfert

Tél. : 02 40 81 26 72
www.commune.louisfert.fr

LUSANGER

20 place de l'Église
44590 Lusanger

Tél. : 02 40 07 83 08
www.mairie-lusanger.fr

MARSAC-SUR-DON

1 rue Pierre Perchais
44170 Marsac-sur-Don

Tél. : 02 40 87 54 77
www.mairie-marsacsurdon.fr

MOISDON-LA-RIVIÈRE

4 rue du Camp
44520 Moisdon-la-Rivière

Tél. : 02 40 07 61 07
www.moisdon-la-riviere.fr

MOUAI

5 rue de la Mairie
44590 Mouais

Tél. : 02 40 07 73 41
www.mouais.fr

NOYAL-SUR-BRUTZ

1 rue de la Mairie
44110 Noyal-sur-Brutz

Tél. : 02 40 81 16 23
noyalsurbrutz.fr

PETIT-AUVERNÉ

8 rue de la Mairie
44670 Petit-Auverné

Tél. : 02 40 55 50 03
www.petitauverne.fr

ROUGÉ

1 rue de la Gare
44660 Rougé

Tél. : 02 40 28 85 20
www.mairie-rouge.fr

RUFFIGNÉ

13 rue des Jonquilles
44660 Ruffigné

Tél. : 02 40 28 82 52

SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX

2 place de l'Église
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux

Tél. : 02 40 28 47 13
www.saint-aubin-des-chateaux.fr

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

48 rue de la Libération
44670 Saint-Julien-de-Vouvantes

Tél. : 02 40 55 52 77
www.stjuliendevouvantes.fr

SAINT-VINCENT-DES-LANDES

17 rue de la Mairie
44590 Saint-Vincent-des-Landes

Tél. : 02 40 55 38 29
www.mairie-stvincentdeslandes.fr

SION-LES-MINES

20 rue de Châteaubriant
44590 Sion-les-Mines

Tél. : 02 40 28 95 21
www.mairie-sionlesmines.fr

SOUDAN

3 place Jeanne d'Arc
44110 Soudan

Tél. : 02 40 28 62 16
www.communedesoudan44110.fr

SOULVACHE

3 rue de la Mairie
44660 Soulvache

Tél. : 02 40 28 80 52

VILLEPÔT

18 place de l'Église
44110 Villepôt

Tél. : 02 40 28 66 20
www.villepot.fr

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval compte 26 communes et 44 421 habitants. Née en 2017 de la fusion de 2 intercommunalités, elle se situe aux frontières de la région Bretagne et du département du Maine-et-Loire, à la croisée de 4 métropoles : Nantes, Rennes, Angers et Laval.

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



Communauté de communes

SOMMAIRE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES — 4

SERVICES SUPPORTS — 7

Administration générale	8
Services Techniques	9
Ressources humaines	10
Commande publique	11
Communication	11
Finances	12
Foirail	14
Chenil	14

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE — 15

ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION

Développement économique	16
Développement territorial	
Emploi - Formation	19
Tourisme	21

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — 23

ENVIRONNEMENT

Habitat	24
Mobilité	26
Prévention et Gestion des déchets	28
Gemapi	29
Assainissement non collectif	30

SERVICES À LA POPULATION — 31

Petite enfance	32
Enfance - Jeunesse	33
Solidarité - Social	35
Sports et Loisirs	36
Culture	37

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes est régie par différentes instances dont la composition a évolué au cours de l'année en raison des élections municipales puis de l'installation, le 24 juin 2020, d'un nouveau Conseil Communautaire pour le mandat 2020-2026. Ces instances sont au nombre de 4 :

- **le Conseil communautaire** avec ses 54 conseillers représente les 26 communes du territoire. Il vote les délibérations.
- **le Bureau communautaire**, composé du Président et de 14 Vice-présidents, est élu par le Conseil Communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation.
- **la Conférence des Maires** réunit les Maires des 26 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit au minimum une fois avant chaque Conseil Communautaire.
- **les commissions thématiques** sont composées de conseillers communautaires et ouvertes aux conseillers municipaux des communes membres. Elles étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil Communautaire.



2020 EN QUELQUES CHIFFRES



6 réunions de Conseil communautaire

153 délibérations votées



13 réunions de Bureau communautaire

20 décisions votées



12 réunions de Conférence des Maires

42 réunions de commissions thématiques



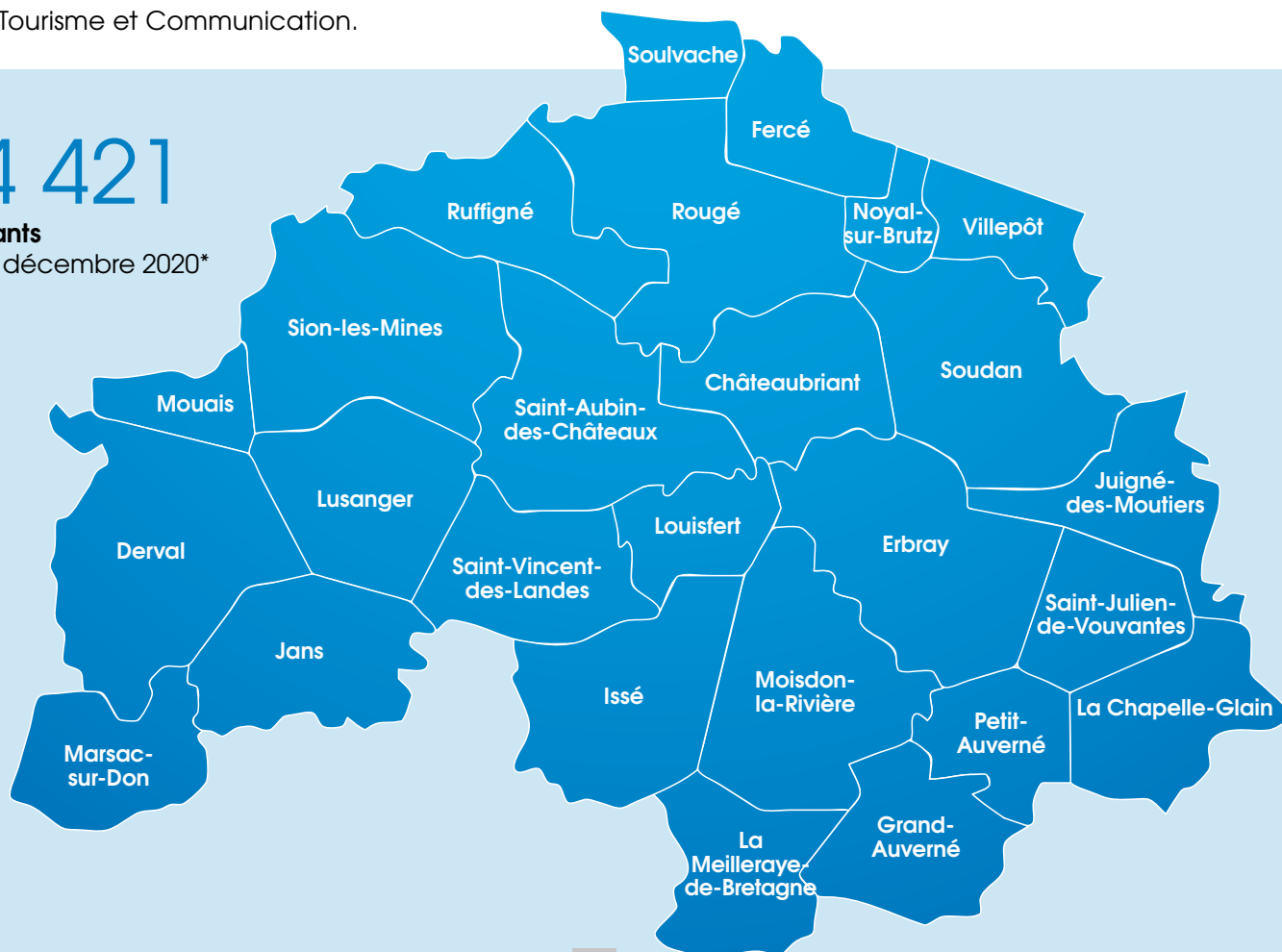
Suite au renouvellement des élus municipaux et communautaires en mai 2020, le Conseil Communautaire a adopté la création de **14 commissions permanentes** lors de sa séance d'installation du 24 juin 2020 sur les thématiques suivantes :

- Environnement
- Culture
- Agriculture et Foiraill
- Prévention et gestion des déchets
- Marchés publics et travaux
- Finances, Économie, Emploi, Formation et Chambres consulaires
- Personnel, Administration Générale et Mutualisation
- Solidarité
- Santé
- Sports et Loisirs
- Mobilité
- Petite enfance et Jeunesse
- Équilibre et Développement du territoire, Habitat, Urbanisme
- Tourisme et Communication.



44 421

habitants
au 31 décembre 2020*



LA SOLIDARITÉ ENTRE LES COMMUNES

La solidarité et le soutien intercommunal s'illustrent avec le **dispositif des fonds de concours**, et ce malgré le repli du soutien financier de l'État aux collectivités. En cette année de renouvellement des instances municipales et intercommunales, seuls les versements restant à réaliser pour les opérations votées sur la période 2017-2020 ont été maintenus :

- **Noyal-sur-Brutz** : réhabilitation d'un commerce (25 000 €)
- **Ruffigné** : travaux d'aménagement du bourg (premier acompte : 16 799 €)
- **Soudan** : requalification de la rue Joseph Belliot et de la rue du Champ du Bois (15 000 €)



COVID-19 : LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE



Avec la pandémie de la Covid-19, l'année 2020 a connu une situation sanitaire à la fois inédite et exceptionnelle, de par son ampleur internationale mais également avec ses très nombreuses répercussions socio-économiques.

Avec les confinements de mars et novembre 2020 mis en place par les autorités pour lutter contre la propagation du coronavirus, la communauté de communes a dû faire preuve de **résilience et de réactivité** afin de maintenir les services à la population, dans le respect des normes sanitaires.

Aux côtés des 26 municipalités, l'intercommunalité a participé à la mobilisation collective au travers de ses élus et de ses agents **en organisant des réunions régulières** en visio-conférence, **en mutualisant les achats** (masques, gel hydro-alcoolique...) et **en harmonisant les actions** au fur et à mesure des évolutions des directives nationales (suivi des contaminations et des populations vulnérables, soutien au maintien du fonctionnement des services essentiels, préparation au lancement de la vaccination en 2021...).



SERVICES SUPPORTS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service Administration générale a pour mission principale la préparation, l'organisation et le suivi des différentes réunions des instances de la communauté de communes. Il **contrôle le respect des obligations administratives et légales** pour tous les actes émis par la collectivité.

Différents sites et services lui sont également rattachés : les accueils du siège à Châteaubriant et de l'annexe à Derval, l'espace France Services à Derval, la Maison de la Justice et du Droit à Châteaubriant et le service Informatique.



JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Organisées au siège de la communauté de communes depuis 2018 dans le cadre d'une convention avec le Centre du Service National de Rennes, les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) ont dû être aménagées et réduites en 2020 en raison de la crise sanitaire. 640 jeunes avaient été accueillis en 2019.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES



6 582

usagers accueillis :

57 % d'actifs

17 % de retraités

15 % de chercheurs d'emploi

dont

46%

des usagers reçus en primo accueil et pour de l'accompagnement numérique



Origines géographiques



← FRANCE SERVICES

Ouverte au printemps 2018 à Derval suite à la fermeture de la Trésorerie, la Maison de Services au Public a été labellisée **espace France Services** au 1^{er} janvier 2020.

Ce service, dont l'accueil est assuré par deux agents de la collectivité, permet l'**accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives** dématérialisées (dossiers de retraite, suivi des remboursements CPAM...) et ce quelle que soit leur commune de résidence. L'espace France Services facilite également la mise en relation avec les partenaires, administrations publiques et opérateurs nationaux (Pôle Emploi, CAF, MSA, Sécurité sociale, CARSAT, Ministère de l'Intérieur, Département de Loire-Atlantique...).

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

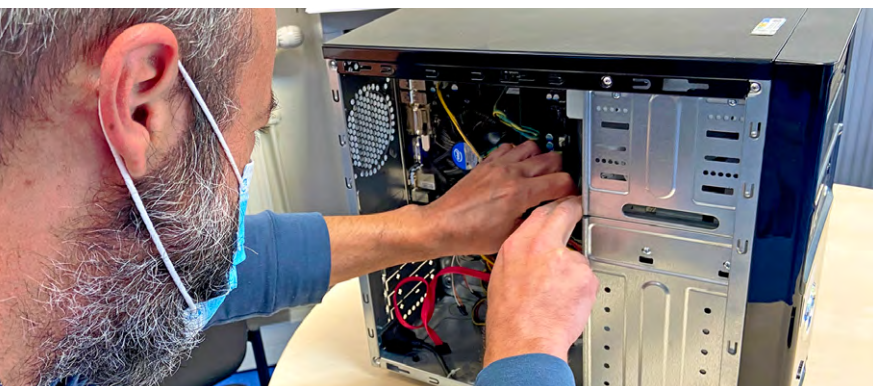
Le service a accueilli 2 102 usagers et 177 permanences du Conciliateur de Justice, du Défenseur des Droits et des différents partenaires (avocats...) ont été organisées.

Des permanences téléphoniques ont également été assurées par les avocats et le Conciliateur de Justice pendant les périodes de confinement sanitaire.

INFORMATIQUE

Le service Informatique définit la stratégie en matière de système d'information et de développement numérique. Il gère l'**acquisition, la maintenance et le suivi** des prestataires pour le parc informatique, la téléphonie, le matériel de reprographie et forme les agents à l'utilisation des différents outils régulièrement mis en place. Il accompagne également les élus dans la prise en main des outils déployés dans l'exercice de leur fonction (tablettes numériques, extranet, base de données...).

Lancée en 2019, une **plateforme de « ticketing »** centralisée permet de gérer et d'analyser l'ensemble des demandes d'interventions techniques et informatiques des différents services de la collectivité en les catégorisant suivant leur typologie et leur degré d'urgence.



2020 EN QUELQUES CHIFFRES



300

équipements informatiques
(ordinateurs, tablettes, serveurs)



100

équipements réseaux
(box internet, bornes wifi...)

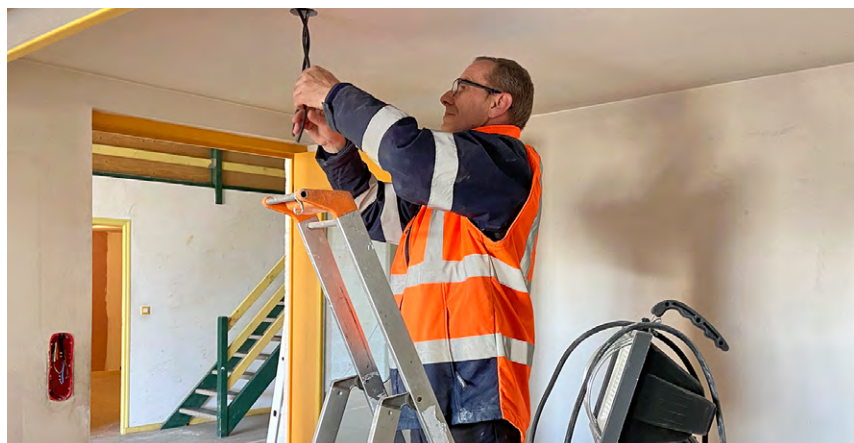
880

demandes d'intervention
traitées



SERVICES TECHNIQUES

Les Services techniques sont en charge du **bon fonctionnement du domaine public**. Polyvalents et travaillant en complémentarité avec des artisans et entreprises en contrat de prestation de service, les agents interviennent dans les bâtiments intercommunaux (travaux en électricité, chauffage, plomberie, peinture...), mais également dans le cadre de l'entretien de la voirie et des espaces verts ainsi que dans le **soutien logistique et technique des événementiels et temps forts** de la collectivité.



RESSOURCES HUMAINES

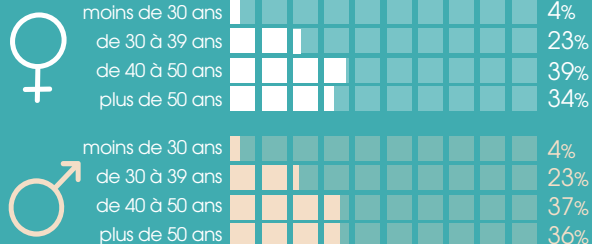
2020 EN QUELQUES CHIFFRES

219 agents en emploi permanent = 199 équivalents temps plein (ETP)

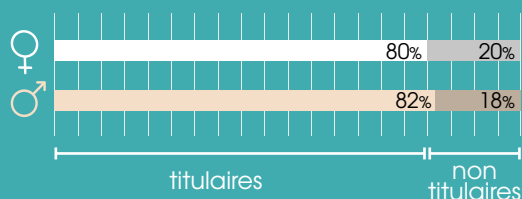
66 saisonniers durant l'été (hors service Jeunesse)

68% de femmes / 32% d'hommes

Répartition par âge



Répartition titulaires/non titulaires



Le service Ressources humaines assure la **gestion administrative du personnel** dans le respect des procédures et des règles statutaires. Par ailleurs, il identifie les besoins en personnel, actuels et futurs, pour répondre aux projets de développement de la collectivité en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Il accompagne également les agents dans le développement de leurs compétences.

DES EFFORTS POUR MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE

Cette année encore, des efforts conséquents ont été réalisés afin de **maîtriser la hausse de la masse salariale** (530 000 € de moins entre le budget primitif et le compte administratif 2020).

COVID-19 : ADAPTATION ET RÉACTIVITÉ DU PERSONNEL

Face à une crise sanitaire sans précédent, le personnel a su **réagir rapidement dans un contexte très contraignant** afin de continuer à offrir un service de qualité aux habitants du territoire. Pour cela, le **télétravail** a été largement déployé et des agents dont le service était fermé ont été **redéployés pour venir en renfort** dans d'autres services.

UN PERSONNEL INVESTI DANS L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2020, **97 stagiaires** ont été accueillis, principalement au sein des services Petite enfance, Jeunesse et Lecture publique.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE DE HANDICAP

La collectivité remplit ses obligations légales en matière de handicap et ne verse donc pas, cette année encore, de contribution annuelle au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). **14 agents** sont ainsi reconnus travailleurs handicapés et 164 550 € de dépenses ont été engagés auprès d'organismes faisant appel à du personnel en situation de handicap.

LA MUTUALISATION DES FORMATIONS

En 2020, **194 jours de formation ont été suivis par 80 agents** de la communauté de communes. Par ailleurs, la communauté de communes a poursuivi sa **démarche de mutualisation des formations** avec les communes du territoire dans les domaines suivants : hygiène des locaux (26 agents de 12 collectivités) et secourisme (16 agents de 3 collectivités).

COMMANDE PUBLIQUE

Le service Commande publique, Affaires juridiques et Assurances a la charge de **sécuriser juridiquement les actions de la collectivité** en organisant et suivant l'exécution des marchés, en administrant les contrats d'assurances et en gérant les questions juridiques.

Une réorganisation du service a été lancée en 2019 et poursuivie en 2020 afin de valoriser l'accompagnement des services dans l'analyse de leurs besoins et de construire une programmation adaptée des procédures de passation tout au long de l'année.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

consultations soumises à publicité

(appels d'offre et marchés à procédure adaptée supérieurs à 40 000 €)



9 marchés de fournitures courantes ou services

1 marché de travaux



2020 EN QUELQUES CHIFFRES



2 supports bimestriels distribués dans les 21 000 boîtes aux lettres du territoire :
C le mag, C l'agenda



4 comptes actifs sur les réseaux sociaux :

Facebook : 3 520 abonnés (+20 % en un an)
Twitter : 392 followers (+21 % en un an)
LinkedIn : 463 abonnés (+157 % en un an)
YouTube : 15 623 vues (+177 % en un an)



35 films et capsules vidéo réalisés (+170 % en un an)



2 newsletters mensuelles :

*Flash'éco
AquaChoisel Actu*

COMMUNICATION

Le service Communication **conseille et accompagne les élus et les services dans leur stratégie de communication et dans la programmation d'actions** visant à promouvoir le territoire, la collectivité, ses services et ses projets. Il organise les relations de la collectivité avec les médias et garantit la diffusion de l'information et des programmes d'animations aux différents publics de l'intercommunalité. Différents supports, imprimés ou numériques, sont ainsi créés tout au long de l'année en partenariat avec les services intercommunaux.

En 2020, la situation sanitaire et les nombreuses modifications réglementaires en matière de regroupements et d'ouverture des établissements ont permis une **très forte hausse de la fréquentation des réseaux sociaux** utilisés par la collectivité (+94 % d'utilisateurs en moyenne).



FINANCES

Le service Finances élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la négociation et la réalisation des emprunts. Il réalise également des études financières prospectives et rétrospectives.

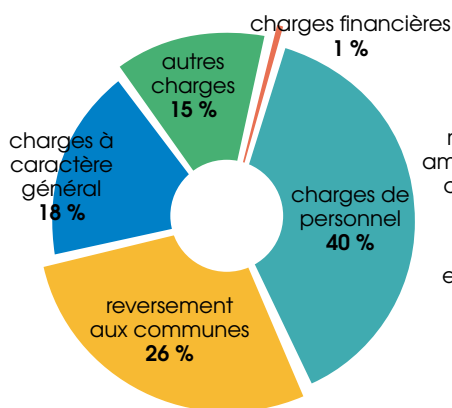
Depuis 2019, **la chaîne comptable est totalement dématérialisée**, permettant ainsi une diminution des coûts administratifs et des délais de traitement.

BUDGET PRINCIPAL

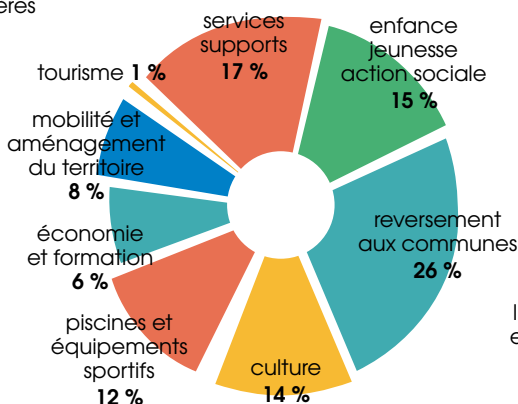
(hors écritures d'ordre et reports)

FONCTIONNEMENT

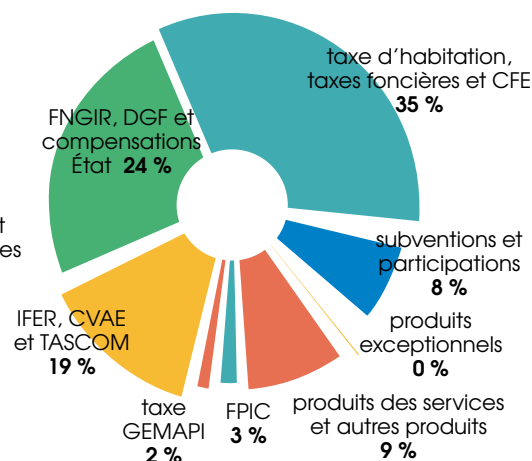
Dépenses réelles : 18 666 784 €



Dépenses réelles par thématique : 18 666 784 €

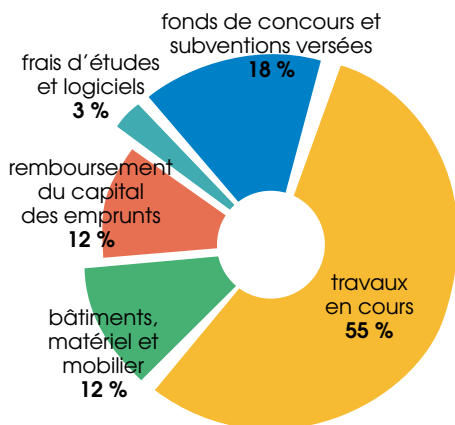


Recettes réelles : 20 898 927 €

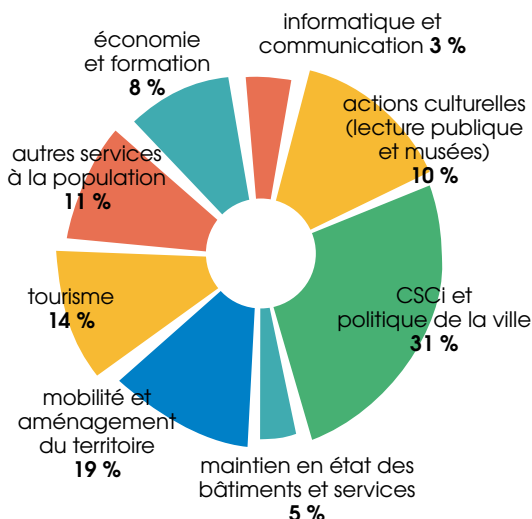


INVESTISSEMENT

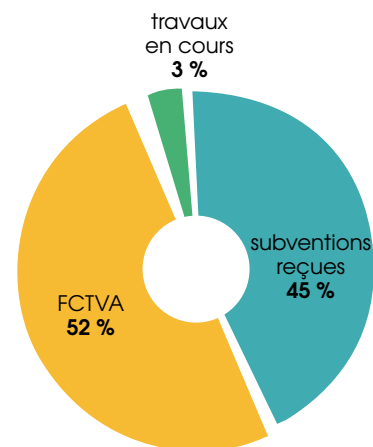
Dépenses réelles : 4 024 118 €



Dépenses hors fonds de concours et emprunts par thématique : 3 501 288 €



Recettes réelles : 700 393 €





FISCALITÉ DIRECTE

	PRODUIT 2020	TAUX 2020
Taxe d'habitation	3 475 998 €	8,84 %
Taxe foncière propriétés bâties	189 662 €	0,468 %
Taxe foncière propriétés non bâties	132 662 €	3,31 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	3 438 071 €	23,99 %

En matière de fiscalité, la communauté de communes dispose de l'un des taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) les plus bas de Loire-Atlantique.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

	PRODUIT 2020
Cotisation valeur ajoutée (CVAE)	2 332 172 €
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	573 764 €
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	1 050 795 €

DOTATIONS ET COMPENSATIONS

	PRODUIT 2020
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	2 745 277 €
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	1 861 412 €
Allocations compensatrices	408 022 €

SITUATION DE LA DETTE

	Capital restant dû au 31/12/20
Budget principal	5 134 199 €
SICTOM	-
REOM	-
Immobilier d'entreprises	1 179 768 €
TOTAL	6 313 967 €

BUDGETS ANNEXES

(éléments sur le fonctionnement hors écritures d'ordre)



	RECETTES	DÉPENSES
SICTOM (communes du Castelbriantais)	3 620 040 €	3 480 019 €
REOM (communes du secteur de Derval)	1 088 346 €	1 070 702 €



	RECETTES	DÉPENSES
Immobilier d'entreprise	318 478 €	71 843 €
Zones d'activités	444 979 €	172 604 €



	RECETTES	DÉPENSES
Assainissement non collectif	186 865 €	272 159 €



	RECETTES	DÉPENSES
Office de tourisme	207 284 €	197 047 €



2020 EN QUELQUES CHIFFRES



63 157
animaux négociés

51
marchés



120 négociants
réguliers



1^{er}
marché de France
en broutards

FOIRAIL

Installé dans la **Zone du Val Fleury** à Châteaubriant depuis 2001, le foirail intercommunal est un outil au service de la filière bovine pouvant accueillir jusqu'à **2 400 animaux** sous un hall couvert de 8 500 m².

Fonctionnant **de gré à gré**, le foirail propose également un **marché de cotation de référence nationale** chaque mercredi matin. Les principales catégories d'animaux négociées sont les broutards (près de 70 %), les gros bovins de boucherie, les bovins maigres, les veaux et quelques chevaux.

Depuis plus de 10 ans, le foirail accueille chaque année 2 grandes **foires aux culards** (en automne et au printemps), ainsi que le concours interdépartemental de la Rouge des Prés.



CHENIL



Construit en 2004 à proximité du foirail à Châteaubriant, le chenil intercommunal se compose d'**une fourrière et d'un refuge**. La fourrière est gérée par la communauté de communes tandis que le refuge est pris en charge par l'association Aid-Animaux.

La collectivité a pour mission de recueillir, via la fourrière et à titre gratuit, les animaux (chiens et chats), en divagation ou jugés dangereux, et déposés par la Police municipale, la Gendarmerie ou les agents techniques des communes.

Au-delà d'un délai de garde de 8 jours, si les propriétaires ne se sont pas fait connaître, les animaux sont transférés au refuge pour adoption.



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉCONOMIE EMPLOI FORMATION

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE QUAI DES ENTREPRENEURS

Ouvert en janvier 2019 à Châteaubriant, le Quai des Entrepreneurs est un **outil au service des acteurs économiques du territoire**. Son action repose sur un **service de proximité et de partenariat auprès des dirigeants et porteurs de projets de toute l'intercommunalité**, qu'ils soient en phase de création, développement ou reprise.

Cet équipement offre un accueil mutualisé avec la présence du **service Développement économique** de la communauté de communes, les **antennes locales des 3 Chambres consulaires** (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat), la plateforme de prêt d'honneur ILAN, l'association des entreprises ADIC et le réseau des Sup'porteurs de la Création.

Aux côtés des permanences de BGE Atlantique (aide à la création) et de France Active (conseils et financements), l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) propose depuis octobre 2020 des rendez-vous hebdomadaires pour accompagner les porteurs de projets qui se sont vus refuser les prêts bancaires classiques. L'ensemble de ces 3 permanences a accueilli 79 personnes en 2020.



ÉVÉNEMENTS ET TEMPS FORTS

- **15 mai 2020** : le personnel du service Développement économique était présent aux côtés des élus et agents de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour assurer la **distribution de 10 000 masques** aux entreprises artisanales de proximité.
- **17 juillet 2020** : **petit-déjeuner économique** avec les entreprises et en présence de Pierre Chauleur, Sous-préfet Châteaubriant-Ancenis, pour faire un point sur la situation économique.
- **11 septembre 2020** : nouvelle **rencontre avec le monde économique** en présence de Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, et de Philippe Grosvalet, Président du Département de Loire-Atlantique (photo ci-contre).

2020 EN QUELQUES CHIFFRES



4087
visiteurs et usagers

19

utilisateurs
de l'espace
coworking
(ouvert aux
télétravailleurs
en 2020)



SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La communauté de communes assure **la promotion et l'ingénierie d'aides économiques régionales** et initie également des dispositifs spécifiques auprès des commerces du territoire.

- **Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA)**

Destiné aux commerçants et artisans, ce dispositif rencontre un large succès sur le territoire avec 5 dossiers accompagnés ou en cours d'instruction en 2020 (18 dossiers depuis le lancement).

- **Boutiques-test**

Initiées par la collectivité, les boutiques-test permettent d'encourager et d'accompagner un commerçant dans sa phase de création ainsi que durant les premiers mois de son installation. 4 commerces ont ouvert en 2020 à Châteaubriant grâce à ce dispositif : « Dans mon armoire », « Les p'tits ruisseaux », « C. by Claudia Luc » et « The Endless Burger ».

- **Boutiques en ligne et campagne de promotion en faveur de la consommation locale**

La communauté de communes a lancé en novembre une campagne de communication pour rappeler les services proposés par la plateforme Villes&Shopping (click & collect, drive, retrait sur rendez-vous, livraison à domicile, livraison en point de retrait...). Le partenariat s'est intensifié avec le lancement d'un nouveau projet fin 2020 et la prise en charge pendant 6 mois par la collectivité des frais de conception et lancement de boutiques en ligne sur la plateforme de Villes&shopping.



Boutique-test « Les p'tits ruisseaux » à Châteaubriant

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

22 000 m²

de terrains accordés pour la cession
Valeur totale : 408 468 €

3 676 m²

de surfaces immobilières vendues



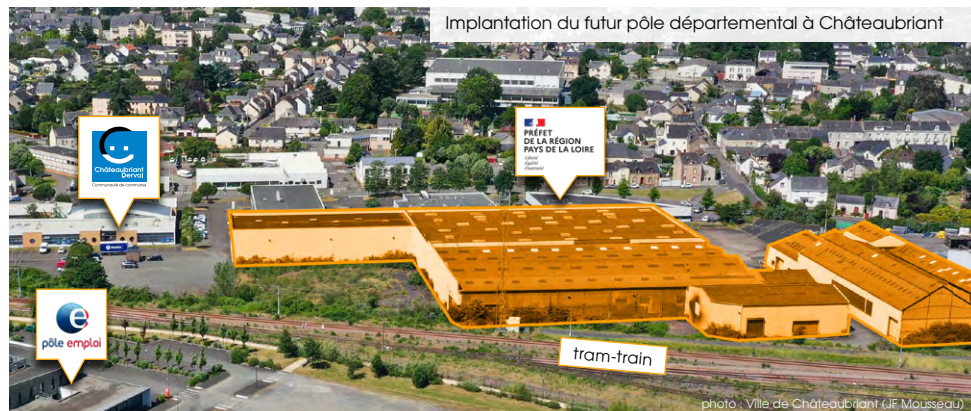
COVID-19

En raison de la crise sanitaire et en complément d'un Fonds National, des mesures ont régulièrement été prises par l'intercommunalité pour soutenir les activités du territoire :

- **participation au Fonds territorial Résilience** de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 88 750 € (pour une enveloppe globale de 355 000 € accordée aux TPE et PME de l'intercommunalité) ;
- **création d'une carte web interactive** recensant 61 établissements agricoles proposant de la vente en circuit court, 42 artisans des métiers de bouche et 31 commerces de proximité proposant les produits de première nécessité ;
- **diffusion par l'office de tourisme intercommunal des actions mises en place par les restaurateurs et food-trucks** (vente à emporter, drive...).

PROJET ACIER PLUS

En 2020, la communauté de communes a poursuivi et renforcé son partenariat engagé depuis plusieurs années avec le GRETA-CFA Loire-Atlantique et les entreprises locales en permettant la création d'un **nouveau pôle départemental de formations industrie et logistique sur l'ancien site industriel Acier Plus à Châteaubriant**.



Le site accueillera en septembre 2022 le **pôle des formations « Industrie »** dédié au soudage et à l'assemblage/montage, installé jusqu'à présent dans des locaux de la Zone du Bignon à Erbray et mis gracieusement à disposition du GRETA par la collectivité. Il abritera également le **pôle des formations « Logistique »** qui sera dédié à la préparation de commandes, au magasinage et à la conduite de chariots. Ces nouveaux dispositifs de formations viendront **renforcer l'offre du territoire en adéquation avec les besoins des entreprises** en termes de recrutement.

Fin 2020, il a également été décidé de céder une partie du site à la SCI LAJ pour l'accueil de 2 sociétés, engageant ainsi une première cession sur ce site stratégique qui accueillera à termes un **village d'entreprises**.



TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Le territoire Ancenis-Châteaubriant a été identifié « **Territoire d'industrie** » lors d'un Conseil National de l'Industrie fin 2018. Il rassemble 2 intercommunalités : la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Après la signature d'un protocole d'accord fin 2019 dans lequel la Région des Pays de la Loire a confirmé sa volonté de soutenir les entreprises locales, la communauté de communes, associée à l'ADIC (association des entrepreneurs du Pays de Châteaubriant), a **mobilisé les acteurs économiques du territoire lors de tables-rondes**, autour de 4 thématiques : la formation, la mobilité, le logement et le digital.

L'objectif était de **préciser les besoins des entreprises, identifier un programme d'actions** à mettre en œuvre et **construire les premières fiches-actions**. L'une d'entre-elles a rapidement pu devenir opérationnelle : la requalification du site Acier Plus à Châteaubriant.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EMPLOI - FORMATION

PARTENARIAT AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

Première intercommunalité de France à avoir conventionné dès 2009 ses partenariats avec les Chambres consulaires, la communauté de communes a renouvelé ses engagements en 2018 pour une période de 4 ans à raison d'un soutien de 100 000 € pour chaque Chambre. Chacun des partenaires investissant le même montant, soit 600 000 € au total de mobilisés. En 2020, seules quelques actions ont pu être maintenues en raison de la Covid-19 :

- avec la **Chambre d'Agriculture** : 3 actions (visite de ferme, ateliers en classe, animation d'un atelier sur les lectures d'étiquettes lors du salon Cuisines & Saveurs),
- avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie** : 3 actions (Destination Apprentissage, accompagnement des boutiques test, Entreprendre en territoire),
- avec la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** : 3 actions (OPAH et information des artisans, Éco-défis, Répar'acteurs).

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

La mise en place du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) se poursuit avec les Chambres consulaires autour des **3 enjeux identifiés** : assurer la transmission des entreprises agricoles et alimentaires, développer l'approvisionnement en produits locaux, réaliser un diagnostic santé-alimentation.

En 2020, 3 actions phares ont été menées : la **création d'une carte interactive** des producteurs locaux, artisans des métiers de bouche et commerçants (p.17), la **conception d'une plateforme de vente en ligne de produits locaux** (lancement au printemps 2021) et l'engagement d'un **diagnostic santé-alimentation**.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

Réseau Emploi

12 chercheurs d'emploi conseillés

11 professionnels mobilisés

Forum 16-25

550 visiteurs



40 entreprises

Permanences emploi/formation au Centre socio-culturel intercommunal



5 rencontres entre septembre et décembre



SALON CUISINE & SAVEURS

Proposé tous les 2 ans à la Halle de Béré à Châteaubriant, **Cuisine & Saveurs met en lumière le savoir-faire des producteurs et artisans locaux**. C'est aussi un événement permettant d'éduquer les plus jeunes à la santé alimentaire et de proposer à l'ensemble des visiteurs d'acheter directement auprès des producteurs et artisans.

Au total, **3 842 visiteurs ont sillonné les allées du salon en 2020** (+30 % par rapport à 2018).

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

2020 est l'année du développement des propositions en enseignement supérieur sur le territoire avec l'aboutissement de 2 grands projets :

- **la labellisation Campus Connecté** par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en décembre 2020 : elle doit permettre aux jeunes du territoire de pouvoir poursuivre leurs études en enseignement supérieur depuis Châteaubriant. Le Campus Connecté ouvrira en janvier 2021.
- **le renforcement du partenariat avec le CNAM** pour proposer aux étudiants des 5 formations BAC+2 dispensées dans les lycées du territoire de poursuivre leur formation en licence 3. Le choix s'est porté sur la licence Commerce-Vente-Marketing qui convient au plus grand nombre de jeunes et aux entreprises locales qui vont accueillir ces jeunes en 2021 en apprentissage.



PARTENAIRES FINANCIERS

CONTRAT TERRITOIRE RÉGION 2017-2020

Le Contrat Territoire Région (CTR), signé le 9 novembre 2017, permet à la communauté de communes de poursuivre son développement autour d'objectifs de proximité, de solidarité et d'équité entre ses 26 communes. Il agit comme un **véritable levier aux investissements locaux** pour poursuivre et amplifier les politiques publiques engagées.

L'**enveloppe financière pluriannuelle de 3 794 000 €** a été affectée en 2020 en faveur d'actions d'intérêt communal et communautaire pour un montant de 400 000 € tels que :

- **intercommunalité** : construction d'un centre socio-culturel (350 000 €)
- **Sion-les-Mines** : aménagement et valorisation du site de la Hunaudière (250 000 €)
- **Noyal-sur-Brutz** : réhabilitation d'un commerce (75 000 €)



Site de la Hunaudière à Sion-les-Mines

FONDS LEADER

Le programme européen LEADER, porté par la communauté de communes, est doté de **901 000 € pour une période de 6 ans**. Il finance notamment des projets à vocation économique, touristique, environnementale (transition énergétique), tertiaire, ou encore des actions concernant le quartier prioritaire de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant dans le cadre de la politique de la ville. Le comité de programmation a validé **12 nouveaux projets** en 2020.

CONTRAT DE RURALITÉ 2017-2020

Signé en 2017, le Contrat de Ruralité a pour objectif de coordonner tous les outils et moyens mis à disposition par l'État pour développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets au service des habitants et des entreprises.

1 531 057 € ont ainsi pu être mobilisés en 2020 à destination des communes.

AUTRES FINANCEURS

33 actions de la collectivité ont également bénéficié en 2020 de subventions auprès de divers partenaires institutionnels, pour un montant total de **1 360 000 €**, dont notamment : la requalification du site Acier Plus à Châteaubriant, le campus connecté, le suivi animation de l'OPAH, le soutien aux mobilités bas carbone et la rénovation de l'accueil de loisirs de La Borderie à Châteaubriant.

TOURISME

L'office de tourisme intercommunal est un service dont les compétences couvrent l'ensemble des 26 communes du territoire. Il assure **la collecte et la diffusion de l'information touristique**, la **promotion touristique du territoire** en cohérence avec les organisations nationales et régionales, l'organisation d'animations et d'événementiels grand public ainsi que la commercialisation de services touristiques (billetterie, box cadeaux, ouvrages sur le patrimoine local...).

L'office de tourisme assure également **l'accueil des visiteurs** directement dans le centre historique de Châteaubriant avec un établissement facilement identifiable situé à proximité immédiate du Château, ainsi qu'à Derval avec un bureau d'information touristique ouvert chaque été.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES



3886

visiteurs accueillis
à l'office de tourisme
à Châteaubriant



dont

1%

venant
de pays
étranger

166

visiteurs accueillis
au bureau
d'information à Derval
(ouvert de début juillet
à mi-septembre)



2

expositions
temporaires



ANIMATIONS ESTIVALES

Près de **2 150 personnes** ont participé aux différentes **animations estivales** proposées, comme chaque été, par l'office de tourisme. Concerts avec « Music'o Kiosque », spectacle vivant avec « Arts 2 Rues », jeux pour tous les âges et **animations intergénérationnelles**... Le programme est riche et particulièrement attendu par les habitants du territoire et de ses environs.

Une **nouvelle programmation itinérante « Les Intercalées »** a également vu le jour en 2020 grâce à la collaboration des services de l'intercommunalité et de leurs partenaires (p.34). De nombreuses animations ont été proposées **du 7 juillet au 28 août** sur les communes de Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Rougé, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Julien-de-Vouvantes, Sion-les-Mines et Soudan.

En raison de la crise sanitaire, l'escape game éphémère n'a pas pu être renouvelé en 2020 à Châteaubriant. Un **jeu de piste « À vous les studios ! » avec des scénettes vidéo théâtralisées** a été proposé à la place.

DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE TOURISTIQUE

Le service Tourisme exerce également des missions d'**accompagnement des porteurs de projets touristiques dans leurs activités et des communes dans le développement des sentiers de randonnée**. En 2020, plusieurs grands projets ont été menés, tels que :

- la conception et l'aménagement de la **Voie verte entre Châteaubriant, Pouancé et Segré-en-Anjou Bleu**,
- l'ouverture d'une **aire de camping-car** sur le site de Choisel à Châteaubriant (le 3 août 2020),
- la **valorisation du site de la Hunaudière à Sion-le-Mines** : création d'une application de visite virtuelle sur l'histoire du site et réaménagement de tronçons,
- la préparation d'une **étude sur l'usage du site de la Gare à Soudan**,
- la participation à la création d'un **grand itinéraire cyclable V9** reliant Nantes au Mont Saint-Michel.

2020 EN QUELQUES
CHIFFRES

 300km
de randonnée

41
sentiers
balisés



2
voies
vertes

dont

26
sentiers
inscrits au Plan
départemental
(PDIPR)



41 sentiers
pédestres



9
sentiers
équestres



16
sentiers
VTT



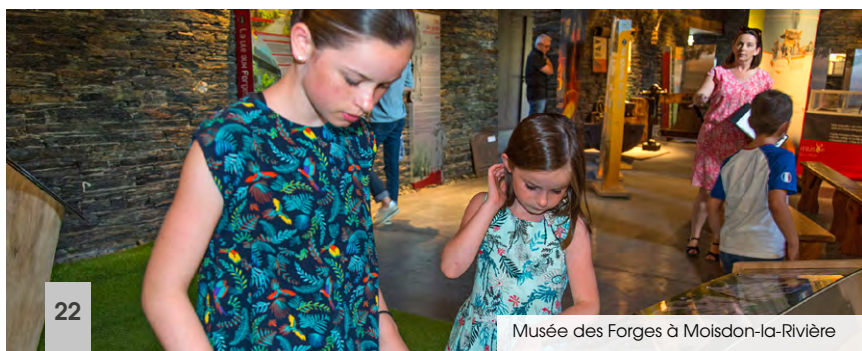
1 GR
de Pays
(en transit)



MUSÉES ET SITES PATRIMONIAUX

L'office de tourisme assure la gestion de plusieurs musées et sites patrimoniaux du territoire autour de **deux thèmes majeurs** : le **patrimoine minier et industriel**, avec le Musée des Forges à Moisdon-la-Rivière et la Maison Huard à Châteaubriant, et **la poésie**, avec la Maison René-Guy et Hélène Cadou à Louisfert.

Le service Tourisme valorise ces différents établissements par **l'organisation d'actions et la participation à des événements nationaux** comme la Nuit des Musées, les Journées européennes du Patrimoine ou le Printemps des Poètes. Il accompagne également les musées et sites associatifs comme les Forges de la Hunaudière, le Moulin du Pont-Godalain, les Mines de la Brutz ou encore l'Écomusée des Fours à Chaux à Erbray.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT

HABITAT

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2020 EN QUELQUES
CHIFFRES



184

visites-diagnostics
à domicile

68

propriétaires
accompagnés

(définition du projet
avec dossier de
financement déposé)



Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dotée d'une enveloppe d'aide aux travaux de **6,8 M€ pour rénover 654 logements** a été lancée en mai 2020 suite à la signature d'une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat le 28 février 2020.

Un **nouveau service gratuit de visite du logement** avec réalisation de diagnostics, aide à la décision des propriétaires (programme de travaux, plan de financement, simulation de loyer, solution de relogement) et accompagnement administratif (sollicitation et versement des aides) est proposé sur l'ensemble du territoire Châteaubriant-Derval. Il est assuré par la société Citémétrie, missionnée par la communauté de communes.

Cette amélioration des logements peut porter sur leur **performance énergétique** et/ou leur **adaptation** à la perte d'autonomie et au handicap ou sur la résorption des situations d'**insalubrité**.

En 2020, 1,4 M€ de travaux ont été engagés avec 8 logements rénovés et 27 chantiers lancés.

RÉNOVATION DES FAÇADES

Parallèlement à l'OPAH, la communauté de communes a engagé une opération de rénovation des façades avec une dotation d'aide de 500 000 € pour intervenir sur **250 immeubles** situés dans les centres-bourgs et centres-villes.

Un **architecte** du cabinet Citémétrie, missionné par la communauté de communes, effectue un **diagnostic gratuit pour aider le propriétaire à faire le bon choix** pour améliorer sa façade et participer ainsi à l'embellissement général de la commune.

En 2020, le règlement d'intervention a été adopté avec une aide fixée à **20 % du montant hors taxe** des travaux et plafonnée à 3 000 €.



MAISON DE L'HABITAT

La Maison de l'Habitat, **nouveau guichet d'information et de conseil aux porteurs de projets de logements**, a ouvert en mars 2020 dans le centre-ville de Châteaubriant. Les propriétaires ou futurs propriétaires de logements y sont accueillis sur rendez-vous sur 5 demi-journées par la société Citémétrie (dont un créneau décentralisé à l'espace France Services à Derval).

Trois autres organismes assurent également des permanences à la Maison de l'Habitat :

- le juriste de l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement** (ADIL) fournit un conseil sur le droit et les rapports entre propriétaires et locataires et les contrats pour les constructions,
- l'architecte du **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement** (CAUE) apporte une assistance pour les modifications du bâti,
- l'ingénieur thermicien de l'**Espace Info Énergie** (EIE) donne une information sur les solutions de performance énergétique et d'énergie renouvelable.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES



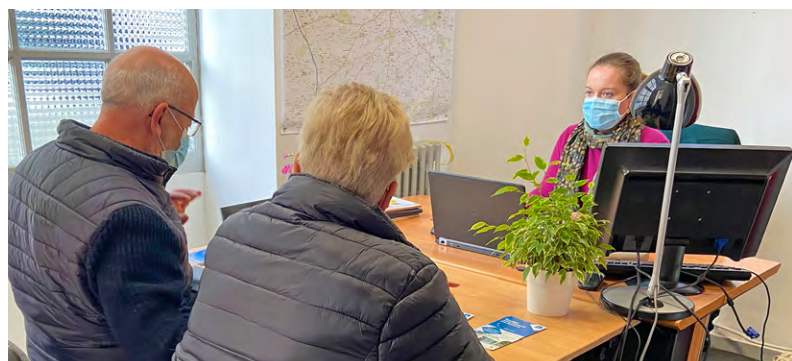
OPAH

533

usagers reçus aux permanences OPAH

347

usagers reçus aux permanences ADIL, CAUE et EIE



2020 EN QUELQUES CHIFFRES



1571

dossiers instruits

515

demandes de permis de construire



APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'Application du Droit des Sols (ADS) **mutualisé entre les 26 communes** est assuré par l'intercommunalité qui a recruté une équipe de 3 agents afin de prendre le relais de l'État depuis juillet 2015 suite à l'**évolution des compétences**. Tout projet de construction, d'aménagement ou de modification d'un bâtiment nécessite en effet une autorisation d'urbanisme délivrée par le Maire suite à instruction par le service ADS.

Le nombre d'autorisations d'urbanisme instruites est un **indicateur du dynamisme du territoire** en matière de construction. En 2020, pour la première fois depuis 5 ans, le **seuil des 500 permis de construire** a été dépassé, soit une progression de + 26 % depuis 2016.

MOBILITÉ

MAISON DE LA MOBILITÉ

Initiative pilote en Pays de la Loire depuis son ouverture en décembre 2019 sur le Pôle de la Gare de Châteaubriant, la Maison de la Mobilité assure une information et une vente de billets qui **s'élargit progressivement à toute l'offre de mobilité du territoire** sur 3 grands volets :

- les **transports collectifs** (lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande),
- les **mobilités actives** (vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied),
- les **automobiles partagées** (covoiturage, auto-partage, autopstop organisé).

En octobre 2020, le **système de vente multimodal a été modernisé** pour offrir le même niveau de service que dans les gares de Nantes, Rennes ou Paris, avec notamment la prise en charge des abonnements et des tarifs réduits.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES



6 364
usagers
accueillis

4 851
billets de train
vendus



VOIE FERRÉE RETIERS-CHÂTEAUBRIANT

Les travaux de rénovation de la voie ferrée longue de 26 km ont débuté en novembre 2020 avec le débroussaillage. Ce sont **19,3 M€ qui sont investis** par l'État, la SNCF, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, Roche aux Fées Communauté et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (1 M€).

La dégradation de cette voie avait conduit à réduire les vitesses à 40 km/h en septembre 2016 avant une fermeture totale en janvier 2019. Les travaux mobilisant 100 agents vont permettre une **remise en exploitation de la ligne le 30 août 2021**.

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Depuis fin 2018, la communauté de communes met à disposition des habitants et des usagers du territoire une flotte de **79 vélos à assistance électrique (VAE)**.

Disponibles **en libre-service** auprès de 5 stations installées dans les rues de Châteaubriant, ou bien à la **location à la quinzaine** dans les 25 autres communes du territoire intercommunal, ces vélos contribuent à l'objectif d'**augmenter de 10 % l'usage de modes de déplacement doux d'ici 2023**.



MINIBUS ÉLECTRIQUES C'BUS

Le **transport collectif C'bus à Châteaubriant** a évolué depuis septembre 2019 avec deux minibus dotés de planchers bas et 100 % électriques dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil régional des Pays de la Loire.

Quatre nouveaux circuits ont été expérimentés depuis le 24 février 2020 afin d'**augmenter le nombre d'allers-retours quotidiens et d'améliorer les dessertes** entre les quartiers et le centre-ville tout en réduisant les temps de correspondance à quelques minutes.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES



79

vélos à assistance électrique (VAE)

- 24 VAE à Châteaubriant
- 55 VAE dans les 25 autres communes du territoire

location horaire en libre-service à Châteaubriant

2 088

locations



9 047

km parcourus



467

nouveaux usagers

location à la quinzaine dans les communes

181

locations



76

nouveaux usagers

TRANSPORT À LA DEMANDE

Afin de contribuer à la découverte du service de transport « **Aléop à la demande** » **desservant les 26 communes du territoire**, une **action de promotion** lancée en 2019 a été maintenue en 2020 avec la mise en vente d'un carnet de 10 tickets proposé à 12 € (au lieu de 21 €) pour les nouveaux usagers.

En 2020, **88 habitants se sont inscrits au service** porté par la Région des Pays de la Loire et 142 carnets de 10 tickets ont été vendus aux usagers.

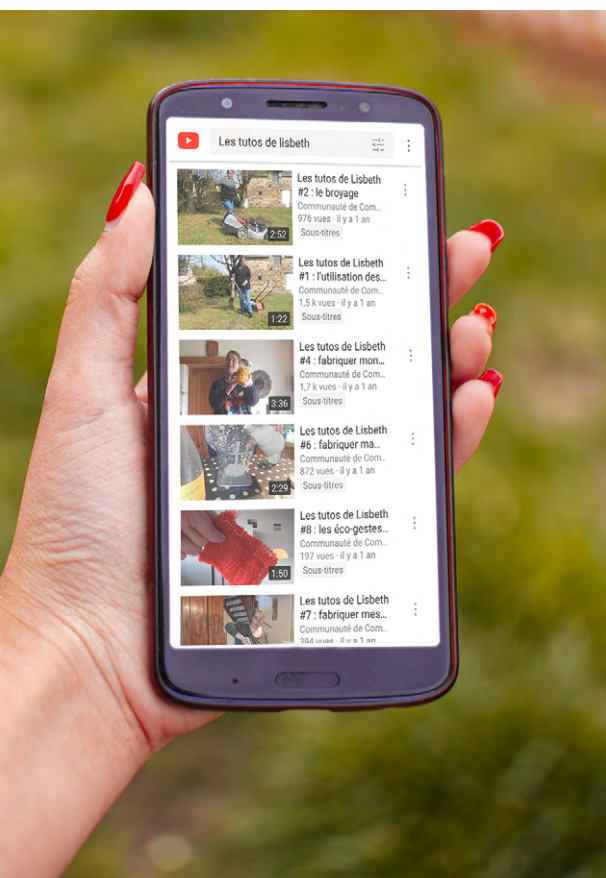
PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

La **collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée en porte-à-porte** sur le secteur de Châteaubriant (19 communes) par une équipe de 14 agents intercommunaux dotés de 5 camions-bennes, ainsi que sur le secteur de Derval par une prestation de la société Veolia (2 agents et un camion-benne).

La collecte des papiers-journaux et du verre est réalisée auprès de **points d'apport volontaire (PAV)** installés dans les communes.

Un réseau de **5 déchetteries**, implantées à Châteaubriant, Lusanger, Petit-Auverné, Rougé et Soudan permet de collecter les autres déchets : tout venant, déchets verts, bois, carton, ferraille, gravats, textiles, peintures, meubles...



2020 EN QUELQUES CHIFFRES

8513
tonnes collectées
en porte-à-porte



2465
tonnes collectées
en points d'apport volontaire

13367
tonnes collectées
en déchetteries



PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Tout au long de l'année, les animateurs du service Prévention et gestion des déchets **sensibilisent petits et grands à la réduction des déchets** avec diverses actions et temps forts organisés dans les lieux publics, les accueils de loisirs et les associations partenaires.

L'année 2020 n'ayant permis que peu d'animations grand public et d'interventions dans les structures accueillant des enfants, les animateurs ont fait évoluer leurs actions de communication en proposant des **tutoriels-vidéos postés sur les réseaux sociaux de la collectivité**.

Tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des déchets verts par le compostage, le broyage, le paillage et le jardinage au naturel, éco-consommation et réemploi : ces **11 capsules vidéos** filmées et montées en collaboration avec les services Communication et Développement territorial ont connu un beau succès sur internet avec **plus de 9 200 visionnages**.

GEMAPI

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Pour réduire la vulnérabilité du territoire, la préparation du programme local d'actions de prévention des inondations a été poursuivi avec l'**Établissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine** (EPTB) afin d'éviter tout dommage aux biens et aux personnes pour un aléa de même nature que celui de juin 2018.

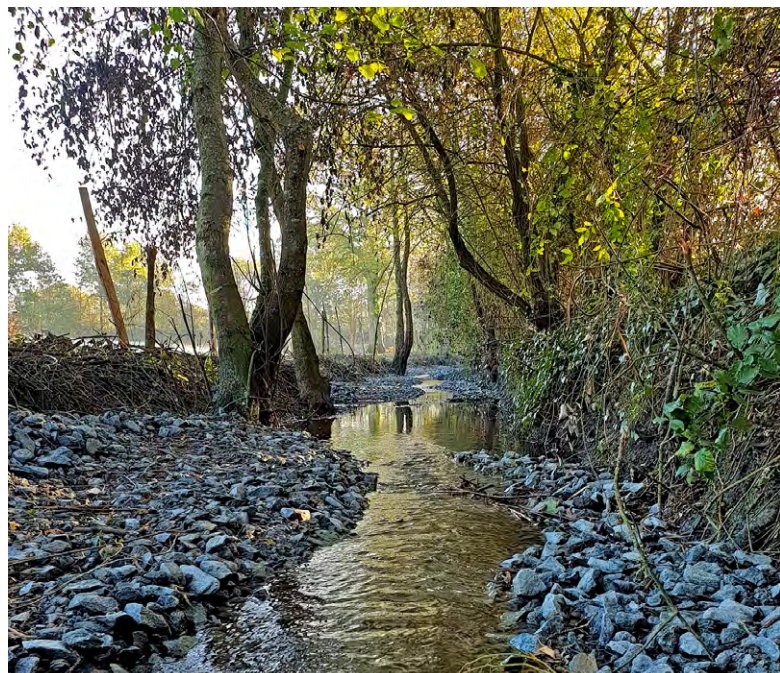
Le budget prévisionnel a été ajusté. Le financement par le Fonds national de prévention des risques naturels majeurs a été obtenu de l'État. Le calendrier de réalisation sur 2021-2025 a été précisé. L'objectif principal porte sur l'**aménagement d'ouvrages hydrauliques sur la Chère et ses affluents en amont de Châteaubriant** pour augmenter la capacité de stockage de 200 000 m³ d'eau. Le coût global du programme intégrant **l'entretien des ouvrages existants et le traitement de points noirs à Erbray, Issé, Soudan et Villepôt est chiffré à 4,5 M€** et pourra être aidé à hauteur de près de 900 000 € par l'État.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La mission de contribuer à préserver la qualité de l'eau des rivières a été confiée à **3 syndicats de bassins versants : Chère-Don-Isac, Oudon et Semnon** avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Leurs interventions portent principalement sur la **réparation des altérations hydromorphologiques** (intervention sur la largeur des rivières, la pente, les méandres, les berges, la création d'obstacles...) qui dégradent les habitats et empêchent une bonne résilience des milieux aquatiques essentielle pour absorber les différentes pressions que subissent les cours d'eau.

Elles concernent également la **replantation de haies** qui constituent des zones tampons pour éviter les transferts de pollutions vers les eaux de surface. Elles portent aussi sur **l'encouragement à l'évolution des pratiques agricoles**. Enfin, la sensibilisation de la population sur la gestion économe de l'eau est un axe majeur.



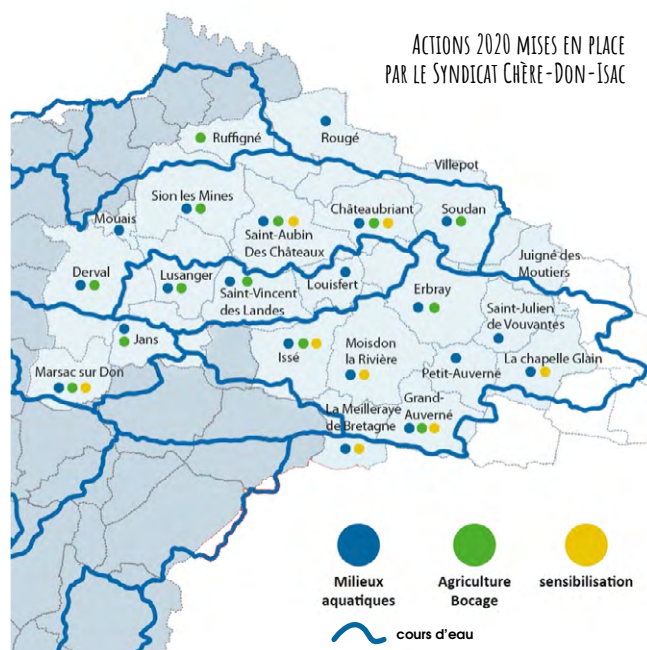
EXEMPLE DE RÉALISATION PAR LE SYNDICAT CHÈRE-DON-ISAC

LUTTE RENFORCÉE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES

Pour la troisième année, la communauté de communes a financé la formation et l'information du réseau des bénévoles piégeurs des rongeurs aquatiques envahissants afin de réduire leurs impacts négatifs sur les activités agricoles, l'environnement et la santé. En 2020, ce sont 4 045 ragondins et rats musqués qui ont été piégés (-35 % par rapport à 2019) grâce à la mobilisation de 98 piégeurs (136 en 2019).

En 2020, le **syndicat Chère-Don-Isac** a notamment mené les actions suivantes :

- **lancement d'inventaires bocagers** à Grand-Auverné, Jans, Lusanger, Marsac-sur-Don et St-Aubin-des-Châteaux,
- **plantation de 2,9 km de haies bocagères** à Issé, Derval, Sion-les-Mines, Soudan et St-Aubin-des-Châteaux,
- **restauration de 4,2 km de lit mineur de différents ruisseaux** à Derval, La Chapelle-Glain, Erbray et Jans,
- **lutte contre les plantes invasives** : arrachage de la jussie sur le Don à Jans, de la crassule à Châteaubriant,
- participation au groupe d'expertise de mise à jour des **inventaires de cours d'eau** sur 16 communes,
- **défis citoyens** avec 5 associations locales,
- **animations scolaires** : 220 élèves de 11 classes à Grand-Auverné, Issé, La Chapelle-Glain, La Meilleraye-de-Bretagne, Marsac-sur-Don, Moisdon-la-Rivière et St-Aubin-des-Châteaux.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a confié à la communauté de communes le mandat de verser les **aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif** présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré. Ce mandat accordé depuis 2018 pour 3 ans a conduit en 2020 à accompagner un **programme de travaux de près de 115 500 €** portant sur 15 installations grâce à une aide de l'agence de 72 995 € soit une moyenne de 4 867 € par opération.

Parallèlement, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a poursuivi sa mission de contrôle des installations en 2020.



2020 EN QUELQUES CHIFFRES



8 900

installations d'assainissement non collectif sur le territoire

opérations de contrôle

1 101

contrôles de bon fonctionnement

168

contrôles de conception

144

contrôles d'exécution



SERVICES À LA POPULATION

PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEILS

Le territoire Châteaubriant-Derval dispose de **5 structures d'accueil pour jeunes enfants** allant de 0 à 4 ans. 3 établissements sont en gestion directe et 2 sont gérés par des associations subventionnées par l'intercommunalité :

ÉTABLISSEMENTS INTERCOMMUNAUX


- **La Maison de l'Enfant** (*Châteaubriant*)
36 places et 130 enfants accueillis en 2020
taux de fréquentation : 81 %
- **Le P'tit Castel** (*Châteaubriant*)
20 places et 82 enfants accueillis en 2020
taux de fréquentation : 79 %
- **Le Pôle Enfance** (*Moisdon-la-Rivière*)
12 places et 38 enfants accueillis en 2020
taux de fréquentation : 75 %

ÉTABLISSEMENTS EN GESTION ASSOCIATIVE

- **La Maison Soleil** (*Derval*)
30 places et 82 enfants accueillis en 2020
taux de fréquentation : 56 %
- **Câlin Calinette** (*Saint-Vincent-des-Landes*)
12 places et 42 enfants accueillis en 2020
taux de fréquentation : 65 %

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

332 assistant(e)s
maternel(le)s
agrée(e)s
(93 % en activité)



1 130 places
d'accueil

Assistant(e)s maternel(le)s en activité

6 arrivées



49 départs

12 associations
d'assistant(e)s
maternel(le)s



3 Maisons d'Assistant(e)s
Maternel(le)s (MAM)
Châteaubriant, Jans et Villepôt

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais petite enfance a pour double mission d'animer et d'**accompagner les assistant(e)s maternel(le)s du territoire** par des temps d'échanges et de formation, et d'**informer les parents** des différents modes de garde pour leurs enfants ainsi que de leurs droits et devoirs en tant qu'employeurs.

Le Relais s'appuie sur un réseau dynamique ainsi que sur d'autres services de la communauté de communes (Lecture publique et Ludothèque) pour proposer un **large panel d'activités et d'animations** à destination des professionnel(le)s de la petite enfance, des tout-petits et de leurs parents :

- **lectures, contes et comptines**
- **jeux, motricité**
- **ateliers d'éveil**
- **échanges intergénérationnels** en EHPAD
- **formation et soirée thématique**
- **événements transversaux** (Les Intercalées, CSCi...)



ENFANCE - JEUNESSE

GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique intercommunal, installé dans le centre-ville de Châteaubriant, regroupe en un seul lieu **l'ensemble des informations et de la documentation à destination des familles** du territoire et de ses environs. Il **centralise également les inscriptions** à de très nombreux événements et animations organisés par les services intercommunaux (inscription aux accueils de loisirs, réservation des séjours et activités jeunesse, cours à la patinoire, chasse aux œufs, spectacles de Noël...).




En 2020, **2 775 usagers** se sont présentés au Guichet Unique et **5 026 appels** ont été comptabilisés.

CHASSE AUX ŒUFS

Organisée chaque année dans les rues et parc de Châteaubriant, la chasse aux œufs a été annulée en 2020 en raison de la pandémie. Elle avait accueilli **638 enfants** en 2019.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

La Borderie à Châteaubriant

 **531** enfants accueillis

Pôle Enfance à Moisdon-la-Rivière

 **98** enfants accueillis

accueils de loisirs associatifs

1 63 869 €
de subvention versées en 2020 aux 10 accueils de loisirs gérés par des associations sur le territoire



ACCUEILS DE LOISIRS

Deux accueils de loisirs (anciennement « centres aérés ») sont gérés en direct par la communauté de communes sur le territoire : l'accueil de loisirs de **la Borderie à Châteaubriant** et le Pôle Enfance à **Moisdon-la-Rivière**. Ces établissements sont ouverts aux enfants de 3 à 11 ans chaque mercredi, ainsi que pendant les petites et grandes vacances scolaires.

Lors du confinement de mars-avril 2020, les animateurs du service Enfance-Jeunesse ont pris le relais des agents de la ville de Châteaubriant et ont assuré l'**accueil des enfants dits prioritaires** sur les vacances de Printemps en semaine et sur le week-end dans les locaux de l'école de Béré. Une vingtaine d'enfants ont pu bénéficier de cette prise en charge gratuite.



2020 EN QUELQUES CHIFFRES

140
inscrits aux
sports d'hiver



Annulation des séjours
en juillet et août
en raison de la crise sani-
taire liée à la Covid-19

← ACTIVITÉS ET SÉJOURS

Des **activités à la journée ou à la semaine**, ainsi que des **séjours pendant les vacances d'hiver et d'été** sont proposés chaque année aux enfants et adolescents du territoire âgés de 6 à 17 ans.

172 jeunes de 10 à 17 ans ont ainsi pu profiter des activités variées proposées par le service Enfance-Jeunesse en juillet et août 2020 (accueil en demi-groupes uniquement).

ANIMATIONS SPORTIVES À LA VILLE-AUX-ROSES

8 rencontres ont eu lieu sur le terrain multisport de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant les lundis pendant la période estivale, avec des animations conjointes proposées par d'autres services intercommunaux et partenaires.

LES INTERCALÉES

Organisé pour la première fois en 2020, l'**événementiel itinérant « Les intercalées »** s'est déroulé du 7 juillet au 28 août sur les communes de Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Rougé, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Julien-de-Vouvantes, Sion-les-Mines et Soudan.

L'intercommunalité (avec la mobilisation de ses services Petite Enfance, Enfance-Jeunesse, Centre socio-culturel, Tourisme, Lecture publique, Développement territorial, Prévention et gestion des déchets, Communication) et ses partenaires ont ainsi pu proposer un **programme d'animations varié** pour les familles présentes sur le territoire pendant les 2 mois estivaux.

*Financées et organisées par la communauté de communes, les formations au BAFA ont été suivies par **16 jeunes** en 2020.*



LUDOTHÈQUE

La ludothèque propose **1 400 jeux et jouets, à découvrir gratuitement sur place** à Châteaubriant, où à apporter chez soi après avoir pris un abonnement. L'établissement a accueilli **2 856 visiteurs en 2020** et réalisé 1 417 prêts.

Seule l'animation « Double 6 », dédiée aux jeux de société commercialisés récemment par des créateurs français, a pu être conservée en 2020 avec 6 jeux en compétition. Une centaine de votes a été comptabilisée pour cette édition mise en lumière lors d'une soirée jeu tout public consacrée à la découverte de la sélection.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

30 jeunes de 14 à 16 ans (sur 150 dossiers déposés) ont pu profiter de ce nouveau dispositif et effectuer de **petites missions de proximité**, pendant leurs vacances scolaires, encadrées par des agents de la collectivité.

SPORTS ET LOISIRS

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

Châteaubriant - AquaChoisel



29 853
entrées
grand public



6 147
entrées
scolaires

Châteaubriant - Espace Dauphins



318
entrées
grand public



9 014
entrées
scolaires

Derval



23 451
entrées
grand public



7 598
entrées
scolaires

ACTIVITÉS SPORTIVES

Pour compléter son **offre en activités sportives et de loisirs** proposées par les espaces aquatiques, la communauté de communes dispose également des équipements suivants :

- **30 terrains multisports** répartis sur 25 communes de l'intercommunalité,
- **8 skateparks** répartis sur 8 communes,
- **1 terrain synthétique** à Châteaubriant pour la pratique du football.

ESPACES AQUATIQUES

Avec **3 équipements complémentaires**, AquaChoisel et Espace Dauphins à Châteaubriant et l'espace aquatique de Derval, le Pôle Piscines de la communauté de communes propose **une offre diversifiée pour l'apprentissage de la natation, les loisirs et la compétition**.

Le Pôle Piscines, en collaboration avec l'Éducation nationale, participe également à **l'accueil des scolaires et à l'apprentissage de la natation** (familiarisation avec le milieu aquatique, autonomie dans les déplacements...).

En raison d'une année 2020 particulière avec la crise sanitaire et les différentes périodes de confinement et de déconfinement, les espaces aquatiques intercommunaux n'ont pu être ouverts que 232 jours pour AquaChoisel (contre 351 en 2019), 180 jours pour l'Espace Dauphins (285 en 2019) et 231 jours pour l'espace aquatique de Derval (344 en 2019).

La présence d'un **bassin de nage en extérieur** a cependant permis à AquaChoisel de rouvrir ses portes avec plus de souplesse aux nageurs et aux scolaires lorsque la réglementation nationale le permettait et avec la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé.



AquaChoisel à Châteaubriant

CULTURE

PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Fin 2020, et suite à la réalisation du bilan du second Projet Culturel de Territoire du secteur de Derval, la communauté de communes a lancé une démarche de **préfiguration pour la réalisation d'un Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval**, dans le cadre de la démarche partenariale initiée par le Département de Loire-Atlantique avec l'État-DRAC.

Des actions expérimentales et une démarche de concertation auprès des acteurs du territoire seront réalisées à partir de 2021, avant la signature d'une convention partenariale déterminant la **stratégie de développement culturel pour 4 ans**.

CONSERVATOIRE

Le **conservatoire intercommunal de musique, de danse et d'art dramatique** est un établissement d'enseignement spécialisé accessible aux enfants à partir de 5 ans, aux adolescents et aux adultes.

Situé à Châteaubriant, le conservatoire est aussi un **acteur important de la vie culturelle et éducative du territoire** en proposant chaque année de nombreuses actions. Il travaille également en complémentarité avec le **Pôle musical intercommunal** ouvert à Derval.

En 2020, le conservatoire a alterné des périodes d'ouverture et de fermeture avec la mise en place de suivi pédagogique et de cours en distanciel.



2020 EN QUELQUES CHIFFRES

603 élèves inscrits
(dont 539 élèves uniques en soustrayant les élèves inscrits à plusieurs disciplines)



432
élèves
en musique



110
élèves
en danse



61
élèves
en théâtre



PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Les relations partenariales renforcées avec les associations culturelles locales se sont poursuivies en 2020 en subventionnant notamment leur fonctionnement, comme avec l'**Arcel** à St-Aubin-des-Châteaux pour la gestion du studio de répétition « La Douche » (7 500 € en 2020) ou encore avec **Musique aux Champs** à Derval, l'école de musique associative installée depuis fin 2019 au sein du Pôle musical intercommunal (43 500 € en 2020).



Alessia Travaglini à Noyal/Brutz (nov.2020)

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Différents dispositifs sont mis en place pour assurer et démocratiser l'accès à la culture :

- **les interventions musicales en milieux scolaires (IMS)** ainsi qu'un atelier de danse encadrés par les professeurs du Conservatoire intercommunal > *3 994 élèves de 42 écoles différentes en 2020,*
- **les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)** dans les domaines des arts plastiques, de la danse, des marionnettes et du théâtre avec des rencontres d'artistes et de professionnels de la culture, des expositions, des ateliers et des spectacles (en partenariat avec le Théâtre de Verre et le Fonds régional d'art contemporain) > *360 élèves de 19 écoles différentes en 2020,*
- **les résidences de cinéma d'animation** avec Solweig Von Kleist (*225 élèves*) et Alessia Travaglini (*173 élèves*),
- **l'accueil de classes et de groupes** dans les bibliothèques et les médiathèques > *1 484 passages d'élèves en 2020.*

LECTURE PUBLIQUE

La lecture publique fonctionne à travers un important **réseau de 26 établissements (bibliothèques ou médiathèques), géré et animé par des bibliothécaires professionnels et des bénévoles.** Avec une structure par commune et le prêt gratuit de près de 160 000 documents, la communauté de communes conforte sa volonté de faciliter, à tous les habitants du territoire, l'accès à la connaissance et à la culture par la lecture et les médias.

En 2020, les bibliothèques et médiathèques ont alterné des périodes d'ouverture et de fermeture totale ou partielle avec l'aide des bénévoles (mise en quarantaine des documents).



2020 EN QUELQUES CHIFFRES

 **22** bibliothécaires
236 bénévoles

209 heures d'ouverture

4 614

inscrits actifs



INVESTISSEMENTS CULTURELS

→ **Construction d'une médiathèque à Soudan et d'une bibliothèque à Noyal-sur-Brutz** : ouverture en septembre 2020 des 2 établissements après un travail conjoint entre les professionnels et les bénévoles pour l'aménagement des lieux et le renouvellement des collections.

→ **Médiathèque de Saint-Vincent-des-Landes** : attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre.

→ **Création de la Galerie 29 à Châteaubriant** : espace d'exposition destiné à accueillir une programmation artistique professionnelle et à offrir une médiation spécifique aux différents publics. En raison de la situation sanitaire, la Galerie 29 n'a pas pu présenter d'exposition en 2020.

MANIFESTATIONS, ACTIONS ET PROGRAMMATIONS CULTURELLES

→ CONSERVATOIRE

En raison du contexte sanitaire, le Conservatoire a été dans l'obligation d'annuler une partie de sa programmation culturelle. Certains événements ont cependant pu être maintenus :

- **Festi'Mômes** (en janvier) : un festival restituant une partie du travail réalisé dans le cadre des interventions en milieu scolaire. 212 participants de 8 communes et 755 spectateurs,
- des **temps forts réguliers** : scéno du mardi, spectacles des élèves (théâtre, danse, chant, musique, éveil artistique), conférences, auditions, stages de danse. 16 événements et 2 139 spectateurs.



« Le Printemps des Poètes » à Jans (mars 2020)

→ BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

114 animations ont été mises en place et 1 342 personnes ont pu en bénéficier sur l'ensemble du territoire (la majorité des animations a cependant dû être annulée totalement ou partiellement du fait de la situation sanitaire) :

- des **temps forts réguliers** : Nuit de la Lecture, temps fort Cadou/Camus,
- plusieurs prix : Adorez lire, Le Prix des Cinéphiles, Le Prix des Lecteurs,
- des animations tout public, des spectacles, des conférences, des animations musicales, des ateliers créatifs, des projections...
- des **temps informatiques et numériques** à Châteaubriant,
- des **portages de livres** : à la Maison d'Accueil pour Personnes Âgées (MAPA) de Châteaubriant, dans des Ephad et à domicile avec l'écrivain public du CCAS de Châteaubriant.

→ RÉSIDENCE D'ARTISTES

Des artistes professionnels sont également venus sur le territoire en 2020 :

- **Cinéma d'animation** : lancement d'une résidence avec **Solweig von Kleist** et **Alessia Travaglini** en partenariat avec la Nef Animation, l'Incroyable Studio à Nantes, la DRAC et le Département sur la thématique « Regards et univers poétiques »,
- **mini-résidence sur le confinement** : pour faire suite au premier confinement, la communauté de communes a proposé à la compagnie **La Palissade** une résidence de création. Des témoignages d'habitants du territoire ont été recueillis et ont permis d'alimenter la création d'un spectacle sur mesure témoignant de cette époque singulière et de son vécu sur le territoire.



Spectacle de La Palissade à Moisdon (sept. 2020)

→ PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

- Les œuvres des artistes qui participent aux parcours d'éducation artistique et culturelle ont été programmées pour bénéficier au tout public. La plupart a dû être annulée ou reportée en raison de la crise sanitaire.

→ EXPOSITIONS ET LANCEMENT DES PARCOURS D'ART

- Une exposition de Laura Orliac dans le cadre du partenariat avec le FRAC a été organisée. L'inauguration des **Parcours d'Art extérieurs** et l'ouverture de la Galerie 29 ont été reportées compte-tenu de la crise sanitaire.

→ THÉÂTRE DE VERRE

- Le partenariat entre la Ville de Châteaubriant et la communauté de communes a été renouvelé par convention en 2020. Le Théâtre de Verre organise notamment des **spectacles décentralisés** sur le territoire.



Communauté de communes



WWW.CC-CHATEAUBRIANT-DERVAL.FR

Siège :
5 rue Gabriel Delatour 44110 CHÂTEAUBRIANT

Annexe :
1 allée du Rocheteur 44590 DERVAL

Tél. : 02 28 04 06 33

Email : accueil@cc-chateaubriant-derval.fr



Télécharger le rapport d'activités

